LETTRE

DE LOUIS-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, A LA NATION FRANÇOISE.

QUEL réveil pour un Prince que la prudence a exilé de sa Patrie, de se voir l'objet d'un décret proposé à l'Assemblée-Nationale !

« J'avois cru, je l'avoue dans mon désespoir, être oublié de la France entière : mais combien j'ai été trompé, puisque dans ce moment, mon

nom, ma perſonne, & juſqu'à mon état civil, ſont pourſuivis par le François en courroux. Hélas! quel peut être l'objet de la colère nationale? Quel eſt donc le crime dont on m'accuſe?

Un manifeſte que j'ai, dit-on, adreſſé à tous les mécontens de la conſtitution françoiſe, arme contre moi des millions d'hommes prêts à venir m'arracher de l'aſyle que je me ſuis choiſi.

Ah! combien la calomnie s'eſt exercée à me prêter auſſi gratuitement des projets que je n'ai pu, que je n'ai dû jamais concevoir.

Oui, mon ame déchirée par tant de noirceurs, m'invite, d'une manière encore plus puiſſante que le décret propoſé, à faire entendre ma juſtification.

Je ſuis innocent, j'aime à me le perſuader & à vous le dire, François Patriotes; comment

pourriez - vous arrêter un inſtant votre attention ſur des abſurdités ſemblables ? Quoi ! moi abſent de ma Patrie depuis les premiers momens de la Révolution ; éloigné de toutes les affaires, ne connoiſſant ni l'intrigue, ni la politique ; vivant chez l'étranger comme un ſolitaire dans le déſert, aurois-je pu enfanter des projets contre la Liberté Françoiſe, & livrer ma Patrie à toutes les horreurs d'une guerre civile ?

Je ſçais que j'ai été, & que je ſuis tous les jours en butte aux traits de la plus noire calomnie ; je ſçais que mon nom ſeul ſert d'aliment à la haine publique. Je ſçais bien d'autres choſes... mais le mépris eſt la ſeule arme que je veux oppoſer à mes ennemis.

Examinons un moment qu'elle a été ma conduite depuis mon départ de Paris. Obligé de fuir ma Patrie, & de chercher un aſyle chez une na-

tion étrangère, pour épargner un crime à des François ; qu'ais-je fait depuis cette époque, qui puisse faire voir en moi un Prince haineux, qui brûle de porter le fer & la flamme dans le sein de son propre pays ? Non, la France, le berceau des Bourbons & le foyer de leur gloire, ne peut m'être étrangère, encore moins ennemie. Et lorsque le François, revenu à son vrai caractère, à son amour pour le sang de tant de Rois, sera tranquille, je volerai dans ses bras.

Je le répète, lorsque, pour éviter un crime à des François ; lorsque, poursuivi par la clameur publique, je fus obligé de me soustraire à la fureur d'un peuple que l'on avoit par degrés amené à me regarder comme son ennemi, son oppresseur. De quoi m'accuse-t-on ? D'être le econd chef d'une entreprise qui devoit, dit-on, faire de Paris un monceau de cendres ; & cette

accuſation chimérique ſur quoi étoit elle fondée? Sur ce fameux mémoire des Princes, fait lors des diſcuſſions entre la Nobleſſe & le Tiers, avant l'ouverture des États-Généraux. Mais il y a loin entre un Prince qui défend dans un mémoire des propriétés & des droits que l'on n'attaquoit encore qu'avec des brochures, & le Prince qui entre à main armée dans ſa Patrie, pour y briſer la volonté d'une nation entière. Mais alors cette nation n'avoit pas encore remis ſon vœu par l'organe de ſes repréſentans. Alors ſa Souvéraineté n'étoit pas encore reconnue, & j'uſois du droit naturel. L'autorité qui règne aujourd'hui n'étoit pas établie; je n'étois alors, ſi l'on veut, qu'un Prince fier, peu popolaire, point philoſophe. . . Je ſerois aujourd'hui un rébelle, qui chercheroit à ſe frayer un chemin au deſpotiſme, à travers des ruines & des flots de ſang? Il eſt vrai qu'il

n'a pas tenu à certaines perſonnes que je ne me rendiſſe coupable de ce projet.

J'avouerai que j'ai été viſité dans mon aſyle à différentes époques par pluſieurs émiſſaires, qui cherchoient à allumer dans mon cœur le feu de la vengeance ; que j'ai été aſſailli par ces avanturiers qui vont promenant dans toute l'Europe leurs projets & leur inquiète activité. J'ai fermé ma porte aux uns, & j'ai fait voir aux autres le ſourire de la pitié. Un de ces derniers cependant m'a étonné par la profondeur de ſes vues, & l'apparente grandeur de ſes moyens.

Je m'étois aſſez long-temps amuſé de ces empyriques en politique ; fatigué de leur importunité, je leur avois interdit ma porte. Un de ces Meſſieurs avoit tenté immédiatement de s'introduire chez moi. Ma réſiſtance ne faiſant qu'enflammer ſon zèle, il me ſuit au ſpectacle, & ſe

fait ouvrir effrontement la porte de ma loge. Je vis entrer un homme élégamment mis, qui se panche tout de suite vers mon oreille, & me dit d'une voix basse, mais assurée: « vous en imposez ici à une nation entière ; vous n'êtes pas le » Prince de Condé ? » Je l'avoue, ce singulier début me pétrifia : lui, affectant toujours de me parler d'une affaire particulière, ajouta : « Non, » vous ne l'êtes pas ; osez me suivre ; & il sort. » Moi j'obéis avec une sorte d'impatience, & sans faire la moindre réflexion.

Alors, cet hardi personnage, sans sortir du spectacle, m'attire au fond d'un corridor.

Il me tînt ce singulier discours : « Non, je » ne puis croire que le sang des Bourbons, des » Condé, coule dans vos vaines ; vous ne mon- » treriez pas aux yeux de l'Europe étonnée autant » d'indifférence pour votre gloire, & si peu de » courage : (me voyant faire un mouvement,) » Ne m'interrompez pas : voulez-vous rentrer » en France en vrai Condé ? dites un mot, un

» mot seul ; ne me confondez pas avec ces intri-
» guans, dont tous les moyens ne sont que des
» chimères ; lisez ceci, voilà mon adresse. »
Alors, me donnant un cahier & une carte il
disparoît. Rentré chez moi, j. is mon manus-
crit, & je trouve un plan de contre-révolution,
avec des données sur les personnes qui devoient
la favoriser ; le nombre étoit grand ; il y en avoit
de tout rang & de tout sèxe. . . , Qu'ai-je fait ?
J'ai renvoyé le mémoire à l'auteur, & je n'ai
voulu regarder ce projet que comme un rêve
mieux fait & moins décousu que les autres.
Parisiens ! voyez quel est le Prince que vous
ssez ! Voilà sa profession de foi.

A PARIS,

De l'Impr. de L. L. GIRARD, rue du Hasard.